

Depuis que le vagabond a encouru les foudres de Marbode, quelques années ont passé et le XI^e siècle est révolu ; quand, en 1106-1107, une nouvelle lettre parvient à Robert. C'est Geoffroy, abbé du monastère de la Trinité de Vendôme, qui la lui adresse. Celle-ci aussi nous est conservée. La correspondance dont cette époque a laissé la trace, même si elle traite d'affaires privées, n'a rien de confidentiel. Toute lettre est lettre ouverte. Celui qui écrit ne vise pas un unique destinataire, mais le plus grand nombre et il prend soin de garder copie par-devers lui de ce qu'il croit devoir lui survivre. Coquetterie d'auteur ? Pas exactement. Les recueils ainsi constitués, loin d'être de pièces et de morceaux, ont un sens. Doublant les collections de décrets – d'ailleurs formées selon la même méthode, coup par coup – ces correspondances qui n'ont rien de privé sont de véritables sommes de jurisprudence. On y étudie tous les cas que pose la vie chrétienne ; on les résout à grand renfort d'autorités. Certains auteurs couvrent tant de situations, tel le canoniste Yves de Chartres dans ses deux cent quatre-vingt-douze lettres, qu'on a le sentiment que leur courrier a rempli un plan préétabli. De Geoffroy de Vendôme, nous possédons cent quatre-vingt-dix épîtres, réparties en cinq livres. Dans la quarante-septième du livre IV, « l'humble serviteur du monastère de Vendôme » s'adresse « à Robert, son frère chéri dans le Christ : qu'il conserve la mesure de la *discretio* et se contente de rester dans les bornes que les Pères de l'Église ont fixées ». Si les événements ont parfois séparé Marbode de Geoffroy – cinq ans plus tôt, ils s'opposaient dans des luttes de clans pour l'élection de l'évêque d'Angers – les deux hommes défendent les mêmes valeurs, *discretio* en tête, et, par plus d'un trait, ils s'apparentent. Il y avait du moine dans le prélat, il y a du prélat dans ce moine.

Geoffroy est de haute noblesse angevine, sans doute issu de la famille des seigneurs de Craon. Dès son plus jeune âge, il est placé dans le monastère de la Trinité de Vendôme et, en 1093, le voici propulsé du simple noviciat à la dignité abbatiale. Il part aussitôt à Rome pour y recevoir le cardinalat au titre de Sainte-Prisce qui récompense automatiquement le chef de la puissante abbaye. Il s'attire les bonnes grâces d'Urbain II. Sa vie durant, il se fait le partisan intransigeant des droits de la papauté ; au point qu'il n'hésite pas à invectiver Pascal II qui, à son gré, n'a pas défendu les prérogatives pontificales avec assez de conviction dans la querelle des investitures : « Produit-on des excuses ? Il n'y en a pas de recevables ! » L'homme est redoutable ; ombrageux, hautain, dominateur. Convoqué au concile d'Orléans en 1126, il refuse de se plier à l'invitation du légat, car un abbé de Vendôme ne peut accepter de traiter qu'avec le pape. Lorsque l'intérêt de son monastère est en jeu, son ardeur ne connaît pas de limites. Les investitures décernées par les laïcs, leurs interventions dans les élections épiscopales ou abbatiales le mettent en rage. Il se mêle de tout ; surtout de ce qui ne le regarde pas, laissant libre cours à ses affections ou à ses haines, ne supportant pas la contradiction. Lui fait-on résistance ? Il écrit à Rome et obtient satisfaction. S'il le faut, il fait le voyage ; douze fois, semble-t-il. Il triomphe et revient, plus sûr encore de son droit.

Au regard de ce tempérament, le ton mesuré, voire affectueux de la missive adressée à Robert prend toute sa valeur. De « son frère chéri », Geoffroy requiert humblement « les saintes prières ». Certes, c'est encore

de « bruits sinistres » qu'il s'agit ; certes, le danger, une fois de plus, vient des femmes. Mais autant l'épître de Marbode avait des relents de coups de règle sur les doigts, autant celle de Geoffroy marque envers son destinataire une réelle déférence. « Tu as gravi dans le monde un sommet élevé et tu as ainsi tourné vers toi les regards et les langues des hommes. »

Dans le délai qui sépare les rédactions des deux lettres, le statut de Robert et de sa troupe a en effet changé. Est-ce le contrecoup des critiques de l'évêque de Rennes ? Est-ce pour en avoir été sommé au concile de Poitiers par les légats du pape ? Est-ce par le même mouvement qui avait prévalu lors de l'établissement de la Roë, ce processus quasi naturel qui impose au nouvel essaim de constituer un jour sa ruche ? Toujours est-il que, vers 1101, Robert et ses disciples se sont fixés « dans un lieu inculte et âpre, plein d'épines et de buissons », à Fontevraud. Baudri nous décrit les premiers temps de la nouvelle communauté. A l'image du lieu, la vie est rude, soldatesque. Cette « armée de Dieu » s'est placée en un camp retranché, un désert. De méchantes huttes protègent à peine des intempéries ; un simple oratoire pour prier Dieu. Chacun est attelé à une tâche pour éviter l'oisiveté. Il faut filer doux, « cou fléchi, visage baissé », en silence. L'humilité est de règle : la troupe se pare du beau nom de « *Pauperes Christi* », les Pauvres du Christ. Leur chef, déclinant les titres d'abbé ou de seigneur, ne veut être appelé que leur maître. Entre eux règne la fraternité : « nulle amertume, nulle envie, nulle discorde ». L'âge d'or.

Les ordres monastiques aussi gardent la nostalgie de leur enfance. Dénouement, partage, concorde ; chaque nouvelle fondation ressuscite pour un temps l'Église primitive ; un temps souvent bien court, où la vie, rude mais dépouillée, de ce fait paraît singulièrement légère. Il s'en faut pourtant que le vallon ligérien n'atteigne aux sommets de la Chartreuse. En s'installant à Fontevraud, Robert fait enfin preuve de modération et de bon sens. Le lieu n'est pas si sauvage que cela. Plus qu'une forêt, Baudri précise : c'est « un petit bois, une ronceriaie ». En fait de désert, Candes et Montsoreau sont tout proches et les essarteurs ont pénétré le vallon : des clos de vigne le bordent, deux moulins y sont déjà établis. Bonne implantation matérielle et judicieuse position politique. Est-ce hasard ou fine stratégie ? Robert se trouve heureusement placé dans le découpage des principautés et des diocèses. A la limite de l'évêché d'Angers et de l'archevêché de Tours, Fontevraud dépend du diocèse de Poitiers dont il constitue l'extrême pointe septentrionale. Echappant ainsi à la coupe d'un incapable et d'un corrompu, la communauté se trouve sous la protection de Pierre II, le pieux évêque de Poitiers, qui la comblera de ses faveurs. Cette heureuse rencontre pourrait se doubler d'un péril. On se souvient que le pays poitevin est soumis au comte Guillaume, par ailleurs duc d'Aquitaine, celui-là même qui fera périr Pierre par ses mauvais traitements. Mais la fondation relève de la seigneurie de Montsoreau et est ainsi dans la mouvance du comte d'Anjou ; elle n'aura pas à s'en plaindre. Dans l'immédiat, les terres sont concédées à la communauté par Gauthier de Montsoreau et ses proches.

Enfin Robert met bon ordre au mélange des sexes. S'il importe à ses yeux qu'hommes et femmes vivent ensemble, cela doit se faire sans

scandale. Il les établit donc en des lieux distincts. Les femmes, condamnées à la clôture, se consacrent à la prière tandis que le sexe fort est astreint à la vie active. Avec des nuances : les prêtres chantent les psaumes, célèbrent les messes tandis que les laïcs de la troupe, « d'eux-mêmes, dit Baudri, se soumettent au travail ». Voilà donc que se réintroduisent les catégories chères à Marbode et que la dignité sacerdotale est reconnue sans réserve. Ce monde, quadrillé, retrouve une ordonnance.

Le succès de Fontevraud est foudroyant. Les recrues affluent, presque innombrables ; des femmes surtout de toutes conditions. Il faut nourrir cette multitude. Au milieu des fourrés incultes, les nouveaux venus n'ont pas encore eu le temps de défricher, labourer, semer, moissonner ; le dur labeur par lequel des armées d'essarteurs, jamais si actifs qu'à cette époque précise, sont en train de donner à l'Europe un nouveau visage. Heureusement, des environs arrivent des aliments et d'abord du pain ; c'est l'essentiel. Mais la communauté est trop importante et n'a pas tous les jours de quoi se mettre sous la dent. Quand la nécessité presse, Robert fait une sortie, et il parle. Cela suffit tant est grand son pouvoir de persuasion. Les offrandes redoublent : après le pain, l'accompagnement, les vêtements, l'argent. Les dons ne viennent plus seulement des pays voisins. Des princes, des peuples se déplacent pour voir l'étrange assemblée, « faible et blême à cause de la parcimonie de la règle ». Avant qu'une année ne se passe, tant d'argent est amassé que les pauvres de la veille, grossis de ceux du lendemain, peuvent remplacer leurs huttes par des maisons de pierre et agrandir l'oratoire. Ces constructions en dur permettent de renforcer les cloisonnements, de les rendre plus étanches. Les hommes sont mis dans des demeures à l'écart. Les femmes sont à leur tour séparées en deux ; le groupe principal, fort de trois cents d'entre elles est placé dans le Grand-Cloître.

Le ton ferme mais respectueux de la lettre de Geoffroy de Vendôme ne se comprendrait pas sans cette évolution. S'il refuse la dignité ecclésiastique de l'abbé et la puissance féodale du seigneur, le « *dominus* », Robert se pare cependant du titre de « maître ». Et quoi qu'en dise Baudri, ce magistère, par l'autorité spirituelle qu'il implique, n'est pas la plus parfaite expression de l'humilité : Marbode frémissait de constater la totale soumission des « hommes du maître ». Mais surtout, au lieu d'entraîner une troupe de bouffons derrière sa marotte, Robert règne désormais sur une communauté dûment constituée, flanquée des parrainages ecclésiastiques et laïcs sans lesquels on ne peut être vraiment reconnu dans cette société de dépendances. L'apparence même du maître a changé, Baudri en témoigne : « Pendant longtemps, il ne s'assit pas sur un cheval et ne goûta ni vin, ni mets savoureux. Lui-même allait toujours nus-pieds et portait des tuniques et de rudes vêtements de crin. Jusqu'au jour où, sur le conseil des prêtres, le corps las désormais, il se chaussa, monta sur un cheval et fut momentanément plus doux pour son corps ; non par plaisir, mais pour avoir plus de force au travail ».

Les prêtres ont fait pression, ils ont ramené le vagabond dans le droit chemin. Robert s'est installé ; il s'est assis.

Les critiques de Geoffroy sont donc nettement circonscrites. Il ne fait aucune allusion à la tenue du maître ou de ses disciples ; nulle trace

non plus de coucheries collectives au milieu des bois. Les deux sexes sont apparemment bien isolés, chacun dans sa citadelle. Pour les mâles, la tentation se réduit à savoir les femmes proches, derrière l'abri des murailles. Le décor aussi a changé. Au bruissement des arbres se substituent les rumeurs de couloir, les bruits d'alcôve.

« Il est, dit-on, certaines femmes auxquelles tu permets d'habiter dans ta familiarité, avec lesquelles tu t'entretiens très souvent en privé ; et même, tu ne rougis pas de coucher fréquemment la nuit avec elles et au milieu d'elles ».

Robert se plaît dans les quartiers interdits. Seul, cinq ou six ans après la fondation, il n'a pas renoncé à ses étranges macérations, dès lors érigées en privilège magistral. « Par là, comme tu le dis toi-même, tu crois dignement porter la croix de Notre-Seigneur et Sauveur en t'efforçant d'éteindre l'ardeur de la chair, à grand tort allumée. » Ce témoignage est extrêmement précieux puisque, semble-t-il, c'est l'idée de Robert qu'il transcrit. Transmuer la passion de la chair en la Passion du Christ, telle est l'alchimie de son ascèse. Geoffroy résume l'expérience d'un mot, sacrilège : « Tu te crucifies dans leur lit par un nouveau martyr. »

À deux reprises, l'abbé de la Trinité insiste sur l'originalité du supplice : « Tu as inventé un nouveau genre de martyr, jusqu'ici inédit mais infructueux ; car on ne peut tirer aucun fruit, aucune utilité de ce qui est contraire à la raison. » En accordant à son destinataire la paternité du procédé, Geoffroy se trompe puisque, nous l'avons vu, Robert ne fait que perpétuer une tradition aux très lointaines racines. Le censeur, au fond, le sait bien ; à preuve, il en comprend tout de suite le sens : un martyr, une crucifixion. Mais la Tradition déjà est trop vaste, part en trop de directions, admet trop d'extravagances.

Il est remarquable qu'à l'orée du XII^e siècle, ce clerc tente de n'en retenir que ce qui est conforme à la mesure, à la logique ; « la foi en quête d'intelligence », propose dans le même temps Anselme de Cantorbéry. Pour ramener à la raison, rien de tel que l'*Ecdésiastique* :

« Ne te couche pas avec la femme, ne sois pas assidu auprès d'elle, ne la regarde pas pour ne pas risquer d'être ébranlé par sa beauté et d'être perdu » ; « la femme s'empare d'âmes précieuses et son entretien incendie le cœur de l'homme comme un feu ». À la différence de Marbode, Geoffroy n'y insiste pas trop. C'est que ses reproches ne portent pas exactement sur ce point. Ce n'est pas tant à l'ascète qu'il s'adresse, qu'au recteur.

« J'ai en effet entendu dire qu'envers le sexe féminin que tu as entrepris de régir, tu suis deux modes de conduite l'un à l'autre contraires, mais qui excèdent tous deux les bornes de la *discretio*. » Aux yeux de ses contemporains, Robert s'est spécialisé dans le gouvernement des femmes, « une rude tâche, qui a souvent conduit à la mort tous ceux qui l'avaient entreprise », prévient Geoffroy. Des deux modes de conduite, nous en connaissons un ; avec certaines, la familiarité excessive, le lit partagé. « Quant aux autres, si tu leur parles parfois, c'est avec une dureté excessive, une rigueur impitoyable ; tu les tortures même par la faim, la soif, la nudité et tu ne leur témoignes jamais aucune compassion. » Ces quelques lignes ont fait couler beaucoup d'encre. Précises dans la description des deux traitements, elles restent dans le vague quant à la qualité des femmes qui les subissent : « certaines »,

« d'autres ». C'est cette imprécision qui a permis à des interprétations divergentes de prendre naissance.

Il faut avouer que, pour l'instant, s'il a beaucoup été question des femmes, elles sont restées une masse anonyme. Ce n'est pas de notre fait. Les deux missives adressées à Robert ne font pas de détail dans ces bataillons dont elles parlent tant et l'abbé de la Trinité pose une question qu'il ne donne pas le moyen de résoudre. Toutes les sources, mises bout à bout, y suffisent à peine. Qui sont-elles ?